

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 54 (1925)

Heft: 4

Rubrik: "Les gosses"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RÉSUMÉ

Le greffage.

- | | | | | |
|-------------------------------|---|--|--------------------|-------------------|
| I. Définition : | fixer une partie de végétal sur une plante. | | | |
| II. But : | conserver les bonnes variétés. | | | |
| III. Conditions de réussite : | { | 1. Analogie entre sujet et greffon. | | |
| | | 2. Coïncidence des zones génératrices. | | |
| | | 3. Climat favorable. | | |
| IV. Avantages : | { | 1. Conserve les caractères du greffon. | | |
| | | 2. Permet la transplantation. | | |
| | | 3. Multiplication plus facile. | | |
| | | 4. Augmente la précocité. | | |
| | | 5. Permet de regarnir un arbre dénudé. | | |
| V. Epoque du greffage : | { | Au printemps (œil poussant). | | |
| | | En été (œil dormant). | | |
| VI. Procédés de greffage. | { | I. G. par rameau détaché. | | |
| | | { | 1. G. en fente. | |
| | | | 2. G. en couronne. | |
| | | | 3. G. de côté. | |
| | | | 4. G. anglaise. | |
| | | II. G. par œil détaché. | { | 1. G. en écusson. |
| | | 2. G. en flûte ou en sifflet. | | |
| | | III. G. par approche. | { | Greffon séparé. |
| | | | | Après la reprise. |

Semsaes.

MONNEY.

« LES GOSSÉS »

Le mot a fait fortune. Naguère il était encore citadin, — j'entends citadin de la rue. — L'ouvrier d'usine le faisait retentir avec orgueil ou lassitude les soirs de paie ; le bourgeois parvenu le prononçait dédaigneusement en regardant défilier les enfants sortant de l'école ; la petite bonne, fraîchement débarquée de son village, le répétait avec une remarquable complaisance, après dix ou quinze jours de service à la ville. Le bon goût et le bon sens campagnard hésitèrent assez longtemps avant d'adopter ce vocable étranger, il choquait en eux quelque chose qu'ils ne savaient pas définir mais qu'ils sentaient bien. Aujourd'hui « gosses » se dit partout et par tous. Le plus simple villageois, le plus illettré, croit avoir fait preuve d'esprit quand il l'a prononcé pour la première fois. Le collégien, toujours à l'affût du terme le plus rapide et le moins distingué, l'a introduit, avec plusieurs de ses pareils, dans son vocabulaire. L'instituteur, l'institutrice l'acceptent sans contrôle. Récemment, un professeur de latin s'en servait sans scrupule, . . .

Pierre l'Érmitte emploie le mot « gosse », objecte-t-on. C'est vrai, et il en produit bien d'autres du même cru. Mais Pierre l'Érmitte écrit pour un public populaire ; force lui est bien, pour s'en faire lire, de parler la langue populaire. Il rachète d'ailleurs par de très précieuses qualités littéraires ce défaut de « noblesse », qui est, chez lui, un mal nécessaire. S'ensuit-il qu'en pays fribourgeois, nous devions l'imiter sur ce point ?

Un « gosse ». Je ne sais pas de vocable moins digne, moins respectueux de l'individu qu'il désigne. Il me semble que ce mot ne laisse guère entrevoir l'existence d'une âme immortelle, divine par son origine et par ses destinées ? Un « gosse », synonyme de chose quelconque, ennuyeuse, encombrante, mot qui ne renferme ni vénération, ni amour et qu'une mère ne peut prononcer, en pleine conscience de ce qu'il me paraît signifier, sans rabaisser les sentiments sacrés que le Ciel a mis en elle. Ce mot, à mes oreilles, rabaisse l'enfant et la nature humaine ; il n'a du reste ni grâce, ni harmonie ; il ne dit rien, ou s'il dit quelque chose, c'est que la dignité, le respect se meurent chez nous. Le petit chat, le caniche, le veau lui-même, ont le droit de garder le nom de leur espèce. Seul, l'enfant doit subir qu'on substitue à ce doux nom d'enfant un substantif stupide et méprisant.

Revenons aux vieux mots consacrés par l'usage respectueux et chrétien. Que le personnel enseignant donne l'exemple, proscrive « les gosses » du vocabulaire éducatif et corrige sur ce point comme sur d'autres, le vocabulaire et les idées des élèves, — et, si possible, des parents et du public.

M. V.

† MGR LÉON ESSEIVA

Le décès si inopiné et si impressionnant de Mgr Esseiva, révérendissime Prévôt de Saint-Nicolas, a provoqué une douloureuse impression dans tout le pays de Fribourg et même bien loin au delà de nos frontières. En union avec toute la presse catholique, le *Bulletin pédagogique* doit payer à sa mémoire un juste tribut de vénération, de reconnaissance et de regrets. Qui n'a connu, dans nos milieux, la digne et noble personnalité du prélat, hélas disparu, son regard bienveillant, son sourire affable ; qui n'a entendu sa parole vibrant au service de la vérité religieuse, défendant toutes les belles et saintes causes de la religion et de la patrie ; qui ne l'a entendu dans ses sermons, ses homélies, ses panégyriques, ses conférences et autres formes du discours, exposer, avec le feu d'une conviction communicative, d'une ardeur infatigable et le zèle d'un apôtre, les grands principes de la foi et de la morale catholiques et faire appel au cœur de ses auditeurs pour attiser la flamme du dévouement chrétien et de la charité du Christ. Il était l'orateur apologétique par